

RICHARDSON : il fallait sévir. Le 5 septembre 1864, Anglais, Français, Hollandais et Américains réunissent leurs flottes pour attaquer les forts de Shimonoseki et les détruisent <sup>1</sup>.

Komei Tenno étant mort, son fils MUTSU HITO, né à Kyoto, le 3 novembre 1852, le remplaça. Le nouveau souverain prit le nom de règne (*nengo*, en chinois *nien hao*) de MEIDJI (1868). L'inégalité de traitement, la corruption des vassaux du shogoun, la jalousie des daïmyos, et en particulier des princes de Satsuma et de Soshiu, devaient amener la chute des Tokugawa, lorsque les étrangers parurent avec des forces que ne soupçonnaient pas les Japonais. La révolution ayant éclaté, le shogounat fut aboli; Hitotsubashi était devenu le chef des Tokugawa comme YOSHINOBU ou KEIKI, en 1866, à la place de Iye-mochi; les Tokugawa furent écrasés par les Impériaux qui triomphèrent de leurs dernières résistances à Hakodate en 1869. Dès 1871, les fiefs (*Han*) des daïmyos furent saisis par le Gouvernement central; par suite le régime féodal est aboli, et les classes inférieures (*eta*), parias chargés des métiers vils, et *heimin*, population d'industriels, d'agriculteurs et de commerçants trouvent l'égalité dans la société.

Mutsu-hito traita avec les étrangers, ouvrit les ports de Kobé, Osaka (1868), Nii-gata, Yedo (1869) au commerce et transféra sa capitale de Kyoto à Yedo, dont le nom fut changé en celui de Tokyo (Cour de l'Est; équivalent de Tong King). Une transformation complète de l'empire du Soleil Levant allait s'opérer. Trois ans après la révolution, le 13 septembre 1871, le Japon se mettait à l'unisson des autres puissances, et signait lui aussi à T'ien Tsin un traité en chinois et en japonais, qui comprend dix-huit articles dont nous indiquons celui-ci qui a un caractère spécial :

Art. VI. — Les deux États correspondront dorénavant, la Chine en caractères chinois, et le Japon en caractères japonais, ou seulement en chinois comme il conviendra au gouvernement japonais.

Un traité ou plutôt des règlements commerciaux au

1. Henri CORDIER, dans LAVISSE et RAMBAUD, XI, 772.